**Le Nouveau troisième âge. Une société active en devenir**

D'ici 2030, soit à peine une génération, les plus de 65 ans représenteront près du quart de la population des pays les plus développés, contre moins de 15 % aujourd'hui. Face à cette évolution, des voix s'élèvent en France, comme ailleurs, pour recommander un allongement de la période d'activité, en d'autres termes un report de l'âge de la retraite. Entre autres arguments, elles invoquent les problèmes de financement du système de retraite, mais aussi le niveau particulièrement faible en France du taux d'activité des cinquantenaires, l'entrée de plus en plus tardive des jeunes dans la vie active, enfin l'arrivée, d'ici 2006, des premiers *papyboomers* (ces actifs issus du *babyboom*).

Tout en faisant siens ces arguments, le démographe, sociologue et économiste Claude Vimont entend aller au-delà d'une vision purement économique en voyant d'abord dans les personnes dites du troisième âge (les 60-75 ans), les représentants d'une nouvelle étape de vie, mieux : un laboratoire de nouvelles formes d'activité et d'emploi. C'est que les personnes âgées d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier. Plus nombreuses, elles vivent mieux et plus longtemps : leur niveau de revenu moyen est équivalent à celui des actifs ; et à l'âge de 60 ans, l'espérance de vie est désormais de près de vingt ans contre douze ans et demi en 1960.

Et C. Vimont de tordre au passage le coup à nombre d'idées reçues : pour être plus âgées, elles n'en sont pas moins qualifiées et expérimentées; même à l'heure de la nouvelle économie, les personnes du troisième âge ont leur place. Loin de concurrencer les jeunes, leur présence au sein de l'entreprise peut être utile à la transmission de savoirs et de compétences.

Certes, le troisième âge recouvre des situations contrastées. Quoi de commun entre un ouvrier qui aura travaillé toute sa vie en usine et un cadre supérieur ? L'auteur conclut d'ailleurs son ouvrage en introduisant l'idée de *« société en arc-en-ciel »*. Dans son esprit, l'allongement doit être moins conçu comme un prolongement d'une activité à temps plein que comme l'occasion de préparer dans les meilleures conditions sa sortie du monde du travail. Avant l'entrée dans le quatrième âge...